

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2022

N° 2022-368 SPECTACLES SCOLAIRES – MONSIEUR MOUCH

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay donnant délégation à la Présidente concernant les marchés publics.

Dans le cadre du soutien à l'éducation culturelle des élèves de cycle 2 des écoles du Pays de Chantonnay, la Communauté de communes a choisi de programmer 8 séances d'un spectacle en lien avec le festival Eperluette.

La cession du spectacle *West Cat Story* présentée par l'artiste conteur **Monsieur Mouch** s'élève à **5 120 € TTC**.

La Présidente, aux vus de ces éléments, décide de retenir la proposition de l'artiste.

À CHANTONNAY, le 27 septembre 2022

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

#signature#

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 27/09/2022.